



## **Discours d'ouverture du vote du**

### **Budget primitif**

**30 mars 2026**

Bonjour à toutes et à tous,

Je commencerai mon propos en ayant une pensée pour Romain Le Bris, jeune pêcheur costarmoricain, patron de la Cassiopée II, qui est décédé en mer ce week-end. Au nom du Conseil départemental et en mon nom j'adresse à sa famille, ses proches, ses collègues mes sincères condoléances.

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour de cette session, quelques mots sur le contexte politique au sens large du terme. Sur les municipales, tout d'abord. Je tiens à féliciter les nouvelles et nouveaux maires présents ici dans cet hémicycle, toutes celles et ceux qui ont été élus municipaux mais aussi toutes les personnes qui ont concouru aux élections municipales, faisant ainsi vivre notre démocratie. Notre société ne mesure pas assez les sacrifices qu'exige l'engagement public. Et je ne peux pas dire que je sois très optimiste sur le sujet alors que j'ai entendu un membre d'une association m'expliquer il y a quelques semaines qu'il était normal d'insulter des élus, qu'ils étaient là pour ça. C'est typiquement le genre de réactions qui expliquent pourquoi il y a de moins en moins de candidats aux élections. Et ce genre de réactions réhausse d'autant mon estime pour celles et ceux qui ont eu le courage de s'engager dans la campagne électorale pour défendre l'intérêt général au sein de leur commune.

De nombreux commentaires ont déjà été formulés sur ce scrutin municipal. Je me garderais, pour ma part, d'en tirer des leçons trop hâtives car ce qui me frappe avant tout c'est la diversité des contextes locaux. Dans certaines communes les débats se sont cristallisés sur une mesure locale, dans d'autres sur les personnes. Ajoutons à cela le fait que ce mandat a été particulièrement difficile avec la crise sanitaire et l'inflation consécutive à la guerre en Ukraine. Deux choses m'inquiètent particulièrement cependant.

La 1<sup>ère</sup>, c'est le niveau de participation. Alors, certes, les Côtes d'Armor demeurent le département breton qui vote le plus. Certes, la participation est en hausse par rapport à 2020. Mais, c'était un scrutin à part dans un contexte COVID. Or, avec 64% de participation en 2026, nous sommes 8 points en-dessous de la participation de 2014.

La 2<sup>ème</sup> inquiétude concerne la hausse des incivilités, voire des violences, dans le cadre électoral. Je pense que plusieurs élus ici présents en ont été témoins et l'ont même parfois subi dans cette campagne. Une limite a cependant été franchie avec ce qui est arrivé au maire de Moncontour, Olivier Pellan. Les attaques à son encontre, visant son domicile, c'est-à-dire visant l'homme, sont inacceptables. Aucun désaccord politique ne saurait justifier de s'en prendre au véhicule ou au domicile d'un élu. Dans cette épreuve, il peut être assuré de mon soutien et de celui du Conseil départemental. Le délitement du civisme que l'on perçoit au sein de notre société apparaît de plus en plus dans la sphère politique locale. C'est très inquiétant pour notre démocratie.

L'autre élément important dans l'actualité, c'est la hausse du prix de l'essence consécutive à la guerre au Moyen-Orient. J'ai déjà interpellé le Premier Ministre à ce sujet. C'est un facteur important puisqu'il va entraîner une inflation qui va compliquer la vie de nos concitoyennes et nos concitoyens, des entreprises, ainsi que celle des collectivités.

Mesdames et Messieurs, venons-en maintenant à notre session budgétaire. Depuis un an l'équation financière impossible des Départements n'a malheureusement pas changé. Ses termes se sont même

dégradés au point que la majorité d'entre eux bénéficie du fonds de sauvegarde instauré par la loi de finances et est dispensée de Dilico. C'est le cas des Côtes d'Armor, comme du Finistère et de l'Ille et Vilaine. Dans ce contexte délicat, il est important de trouver un équilibre entre la nécessité d'une gestion financière prudente et la réponse indispensable à l'augmentation des besoins sociaux et au réchauffement climatique. Le budget que nous présentons pour 2026 répond ainsi à la triple mission que nous assignons au Département : Protéger et amortir les chocs, animer le territoire et préparer les Côtes d'Armor aux défis futurs. En tâchant de renforcer les solidarités, de poursuivre l'accélération de la transition écologique, de consolider le lien citoyen et d'aménager de manière équilibrée les Côtes d'Armor, notre objectif est de construire un territoire plus juste et plus agréable à vivre.

Le Département protège et amortit les chocs. C'est le cas, tout d'abord, dans nos politiques de solidarités d'une manière générale, dans l'accompagnement des personnes vulnérables. C'est le cas, ensuite, sur le plan environnemental avec la protection des espaces naturels sensibles. C'est le cas, également, sur le plan financier en ayant une gestion prudente car comme l'écrivait Pierre Mendès-France « le désordre financier frappe d'abord les pauvres ». C'est le cas, par ailleurs, en absorbant une partie du choc financier des contraintes de l'Etat afin de préserver les acteurs locaux. Cela se traduit par exemple par la sanctuarisation du dispositif des emplois associatifs locaux et du contrat de territoire pour les communes. Un effort qui est tout sauf anodin.

Le Département protège et amortit les chocs, également, par sa manière d'appliquer les lois. Je pense, en disant cela, à la loi Plein emploi pour laquelle nous avons fait le choix collectivement de la philosophie la plus protectrice possible des droits des allocataires du RSA. Ce n'est pas le choix qui a été fait partout, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le Département protège aussi les Costarmoricaines et les Costarmoricains de certains acteurs privés. Je pense, par exemple, au groupe AVEC et plus récemment à Age et Vie. Je vous invite à lire la longue

enquête du média d'investigation Street Press. La journaliste Laurence Dellour y décrit, je cite, « les manœuvres d'Ages & Vie auprès des mairies, ses maltraitances envers les résidents et les conditions infernales de travail pour ses salariés ». Cette enquête vient incontestablement conforter la position qui est la nôtre sur le sujet.

Le Département entend aussi agir pour amortir le choc de la baisse de la démographie scolaire. Nous avons, pour cela, lancé le dispositif Rebond. Ce travail, nous allons le poursuivre avec les nouvelles équipes municipales ainsi que les autres partenaires concernés. C'est une nécessité pour les établissements scolaires du département et même au-delà pour la qualité de vie dans nos communes.

Le Département contribue par ailleurs à animer le territoire. C'est ce que nous avons fait, par exemple, avec l'Info dans tous ses états ce week-end à Guingamp. Ce festival d'éducation aux médias a attiré 2200 festivalières et festivaliers, de différents publics, professionnels, scolaires, familles, etc. C'est un événement qui s'inscrit dans notre plan pour renforcer la démocratie et le lien citoyen en Côtes d'Armor. A travers ce festival, qui réunissait de nombreux partenaires dont Reporters sans frontières, nous montrons aussi l'importance que nous accordons à l'éducation et à son potentiel émancipateur. Je tiens à remercier les équipes du service communication ainsi que les 3 ours médias qui, par leur implication, ont permis le succès de ce festival.

Le Département anime aussi le territoire via ses domaines départementaux. 6 domaines départementaux qui participent de l'attractivité des Côtes d'Armor et de sa richesse culturelle. Nous contribuons aussi à animer le territoire via les subventions aux associations, aux festivals, au monde de la culture, du sport, des solidarités. Le Département contribue aussi à l'animation du territoire via les emplois associatifs locaux et départementaux, via, sa compétence tourisme, sur les chemins de randonnée, via ses infrastructures, son soutien à l'enseignement supérieur et la recherche ou encore son soutien à des investissements communaux.

Le Département prépare, enfin, le territoire aux défis futurs.

C'est le cas sur la pêche, avec la création de la SEM Bretagne Armor Pêche comme nous avons pu le voir lors d'une précédente session. C'est le cas plus généralement via notre stratégie portuaire. C'est le cas, aussi, typiquement, avec le travail sur les Côtes d'Armor adaptées au climat de demain. Nous avons entamé un grand travail de diagnostic sur nos compétences, en invitant à réfléchir avec nous de nombreux acteurs, issus du monde associatif comme économique. La suite du travail va nous conduire à travailler avec les autres acteurs institutionnels pour coordonner nos actions. Ce travail est nécessaire car il en va de notre capacité à habiter le territoire demain. Et c'est dès maintenant que nous devons le penser si nous ne voulons pas être pris au dépourvu.

Ce travail est complémentaire des efforts que nous réalisons pour baisser nos émissions de gaz à effets de serre, que ce soit par nos investissements dans les énergies renouvelables, notre politique de rénovation énergétique dans nos bâtiments et les collèges ou nos efforts en matière de mobilité.

C'est également la société de demain que nous préparons à travers les efforts colossaux que nous avons réalisé sur la protection de l'enfance et que nous continuons de faire, avec notamment une hausse du budget de plus de 7% encore cette année. C'est une vraie stratégie d'investissement social. Les enfants que nous protégeons aujourd'hui sont les adultes de demain. C'est la société de demain que nous construisons via cette politique.

C'est aussi un territoire adapté au monde de demain que nous construisons via notre politique d'aménagement durable et équilibrée. Un projet illustre peut-être plus que les autres cette ambition parce qu'il en est en quelque sorte un condensé. Je pense à la construction de la nouvelle MDD de Loudéac. On parle, d'abord, d'un service public structurant pour un territoire. Ensuite, via ce projet, nous participons à l'aménagement du centre-ville de Loudéac en requalifiant une friche. C'est un

projet, donc, qui ne nécessite pas d'artificialisation supplémentaire. Par ailleurs, pour sa construction, dont la livraison est prévue en 2027, nous faisons le choix d'un circuit court en mobilisant le bois issu de nos propres forêts départementales labellisées PEFC et classées Espaces Naturels Sensibles. C'est une manière concrète de valoriser une ressource locale gérée durablement. Cela montre que l'on peut agir pour le dynamisme du territoire et s'inscrire dans une démarche de développement durable vertueuse.

Je terminerai, enfin, mon propos par une note positive en félicitant chaleureusement Guirec Soudée qui a battu le record du tour du monde à l'envers à la voile détenu jusqu'ici par Jean-Luc Van Den Heede.

Mesdames et Messieurs, j'espère que nos débats durant deux jours seront stimulants et à la hauteur des enjeux de notre territoire.

Je vous remercie.

Christian Coail,  
président du Département des Côtes  
d'Armor

Seul le prononcé fait foi